Partenariats entreprises / associations
Réalités, utilités, bénéfices

8 juin 2015

Métropole de Lyon

Co-production initiée par

ADMICAL CARREFOUR DU MÉCÉNAT

aeh Les ateliers de l'entrepreneuriat humaniste

pro bono lab

Rhône Développement Initiative — Membre des réseaux France Active, Initiative France

En partenariat avec

GRANDLYON la métropole

Soutenue par

RhôneAlpes Région

Sommaire

3 Etat des lieux
Le RAMEAU dresse l'état des lieux des partenariats entreprise / association aujourd'hui en France, et distingue 4 grands types de partenariat.

7 Mécénat
Témoignage croisé de l'entreprise Simply Market et l'association Olivier des Sages ;
Recueilli par Pro Bono Lab.

9 Pratiques responsables
Témoignage croisé de l'entreprise SUEZ Environnement et l'association ENVIE RHONE
Recueilli par AEH.

11 Innovations sociétales
Témoignage croisé de Go Sense et FAF APRIDEV ;
Recueilli par RDI

13 Coopération économique
Témoignage croisé de l'entreprise Courriers Rhodaniens et l'association L'Entreprise Ecole ;
Recueilli par RDI

15 Intervenants
Ils témoignent à l'occasion de la Rencontre "Partenariats entreprise / association : réalité, utilité, bénéfices". Découvrez les inervenants, leur parcours et leur expertise sur le sujet.

17 Ressources documentaires
Vous souhaitez en savoir plus ? Découvrez notre bibliographie des incontournables de la question des partenariats entreprises / associations.
Une compilation de Cécile Dupré La Tour.

19 Co-organisateurs
A l'origine de cette rencontre " Partenariats entreprise / association : réalité, utilité, bénéfices " : Admical, les Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste, Pro Bono Lab et Rhône Développement Initiative. Découvrez ou re-découvrez ces quatre organisations

87% des français pensent qu'il est urgent qu'associations et entreprises travaillent ensemble pour résoudre les problèmes de société

Étude ARPEA/Citoyens, novembre 2012

L'initiative

Rencontre " Partenariats entreprise / association : réalité, utilité, bénéfices "

La période actuelle voit émerger des nouveaux partenariats reliant des acteurs qui, voici à peine 10 ans, s'ignoraient encore. Provoquées en partie par la crise globale que nous connaissons, des évolutions et de nouveaux enjeux sociétaux se dessinent lentement mais sûrement. Les modes de financement et de gestion des associations, la montée de la prise en compte de l'intérêt général par les entreprises, la prééminence du développement territorial par les collectivités locales favorisent l'émergence de partenariats qui contribuent à **décloisonner les secteurs et les logiques**. Les liens entre collectivités, entreprises et associations se nouent et se jouent différemment.

Dans ce contexte, **4 acteurs agissant sur l'agglomération lyonnaise ou sur le territoire national ont décidé de mettre en commun leur expertise et leur connaissance de terrain** sur la question des partenariats entreprises / associations : Admical, Les Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste, Pro Bono Lab et Rhône Développement Initiative. Issus du monde de l'entreprise ou de l'associatif, ces acteurs ont en commun de traiter, de façon complémentaire, des partenariats entre entreprises et associations. Ils organisent une rencontre « partenariats entreprises/associations : réalités, utilité, bénéfices ».

Cette rencontre vise à sensibiliser les entreprises, les associations et les collectivités à ces nouveaux liens porteurs de sens, à encourager les échanges et à donner à voir tant les possibles que des réalisations concrètes.

Elle se propose de mieux cerner les réalités, les apports, les enjeux et les perspectives de ces nouveaux partenariats entre associations et entreprises. Elle abordera les questions suivantes à travers des exemples concrets et des témoignages autour d'initiatives en région Rhône-Alpes : **en quoi consistent ces partenariats ?**

Quelles modalités de mise en œuvre ? Quels bénéfices pour les deux partenaires directs ? Quels effets en terme de développement territorial et d'innovation sociale ou de ressources humaines ? Quelle contribution de la part des collectivités locales ? Quelles perspectives ouvrent-ils ?

Le Rayonnement des Associations par le Mécénat d'Entreprises d'Administrations et d'Universités

LE RAMEAU

État des lieux
des partenariats entreprises / associations en France

UN MOUVEMENT EN MARCHE !

Une dynamique récente de rapprochement entre associations-entreprises

Les partenariats entre associations et entreprises sont déjà une pratique répandue. **1 entreprise sur 5 indique être engagée dans un partenariat** . Du côté des associations, ce sont 46% d'entre elles qui ont conclu au moins un partenariat avec une entreprise.
Cette réalité récente – 69% des partenariats conclus par les entreprises datent de moins de 5 ans – est amenée à se renforcer, sous l'effet des évolutions de Société et des enjeux auxquels les entreprises sont confrontées. **1 entreprise sur 3 non encore engagée souhaite initier des partenariats**

Etat des lieux des partenariats entreprises - associations en France

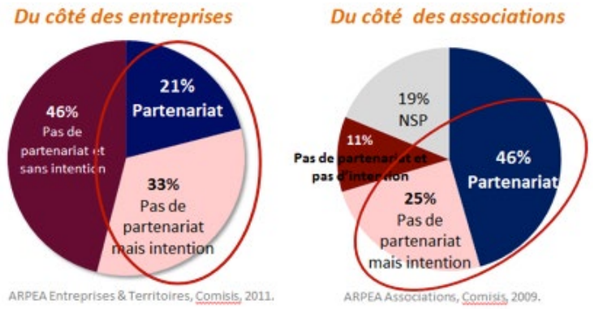

ARPEA Entreprises & Territoires, Comisis, 2011. ARPEA Associations, Comisis, 2009.

Ce mouvement concerne toutes les entreprises. Si les engagements sociétaux des grandes entreprises sont plus visibles, l'implication des TPE et PME auprès des associations de leur territoire est aussi une réalité : parmi les PME, 36% sont déjà engagées dans des partenariats

Le poids des TPE et PME dans les partenariats et leur évolution

Source: ARPEA Entreprises & Territoires, Comisis, 2011.

© Association Le RAMEAU – 1, allée Charles V – 94300 Vincennes –Tél 01-53-66-99-70 - www.lerameau.fr

Une diversité des domaines d'action

Les entreprises s'engagent auprès des associations dans de multiples domaines : environnement, insertion, handicap, sport, culture, lutte contre la précarité…, avec certaines spécificités selon les tailles d'entreprise. Au-delà de l'existant, pour 7 entreprises sur 10 toutes tailles confondues, la priorité de soutien porte sur les enjeux liés à la situation économique (précarité, insertion, quartiers sensibles…). Dans les intentions d'implication, l'environnement est le 2ème domaine cité.

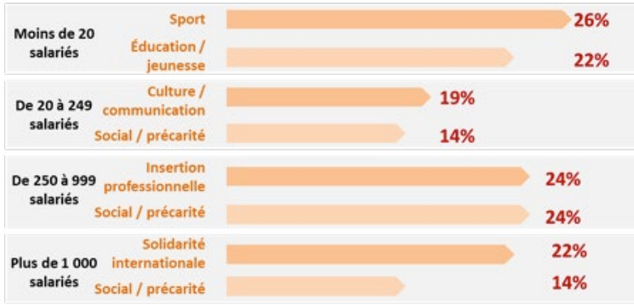

Etat des lieux des partenariats entreprises - associations en France

Des enjeux structurants pour les entreprises, les associations... Et le bien commun

Les enjeux des partenariats perçus de part et d'autre concernent des problématiques de fond pour les structures, tels que l'ancrage territorial, l'apport d'expertise ou encore l'innovation. Le tableau ci-dessous montre les enjeux des partenariats selon les entreprises et les associations :

Du côté des entreprises
(% S/T d'accord)

Les associations, des partenaires légitimes pour…	PME	Entreprises 200MK€
Favoriser l'ancrage territorial des entreprises	88	79
Améliorer l'image et la réputation des entreprises	83	88
Transmettre une expertise aux entreprises	82	66
Fédérer et mobiliser les collaborateurs	70	89
Être source d'innovation pour les entreprises	60	68
Améliorer la performance opérationnelle des entreprises	50	32

Source: ARPEA PME, Comisis 2010; APREA Grandes Entreprises, Comisis 2009.

Du côté des associations
(% S/T d'accord)

Les entreprises, des partenaires légitimes pour…	
Mettre à disposition des compétences	79
Favoriser l'ancrage territorial des associations	76
Apporter une aide matérielle	70
Faire effet de levier pour d'autres financements	70
Être source d'innovation	66
Transmettre une expertise / savoir-faire spécifique	64
Relayer le message porté par l'association	62
Consolider le financement des associations	51

Source: ARPEA Associations, Comisis 2009.

Les partenariats ne visent pas seulement à répondre aux besoins des partenaires. Ils apportent aussi une contribution à la Société, au territoire et à sa population. Ces nouvelles alliances s'inscrivent ainsi dans une dynamique plus globale de co-construction du bien commun. Les travaux de recherche du RAMEAU ont mis en évidence **les 3 impacts des nouvelles générations de partenariats :**

La performance des organisations
puisque tant les associations que les entreprises y puisent des réponses concrètes à leurs propres enjeux, consolidant ainsi leurs actions.

L'innovation
pour réduire les fragilités et apporter de nouveaux moteurs de croissance et d'emplois.

La confiance des hommes et des territoires
Ces dynamiques symbolisent la capacité collective à relever concrètement les défis économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux.

QUATRE CATÉGORIES DE PARTENARIATS

L'évolution des relations associations-entreprises s'apprécie également au regard de la nature des partenariats mis en place. Les modèles de partenariats sont eux-aussi en pleine mutation. Aux côtés du mécénat, de nouveaux modèles de partenariats émergent : les pratiques responsables, la coopération économique et l'innovation sociétale. Si aujourd'hui le mécénat est la catégorie la plus répandue, les pratiques responsables sont en plein essor, et des pionniers s'engagent sur la voie de la coopération économique ou de l'innovation sociétale.

Les entreprises et les structures d'intérêt général, qui mettent en place ces partenariats, sont motivées par une palette d'objectifs différents. Certaines entreprises vont prioritairement chercher à mobiliser leurs collaborateurs autour d'un projet fédérateur et /ou à accroitre le dialogue avec leurs parties prenantes ; alors que d'autres vont davantage viser à capter de nouvelles tendances ou faire évoluer leurs pratiques. Les associations peuvent, quant à elles, souhaiter tisser des relations avec les entreprises pour diversifier leurs ressources financières et humaines ; mais aussi renforcer l'impact de leur projet associatif au travers d'alliances nouvelles, notamment sur leurs projets d'innovation sociétale. En fonction des objectifs visés, quatre catégories de partenariat sont adaptées .

> Logique associative *Logique entreprise <*

Mécénat

Soutiens de l'entreprise à un projet associatif d'intérêt général

Précurseur des relations associations – entreprises en France, il consiste principalement en un soutien financier, humain, matériel ou logistique à une association d'intérêt général. Les retours pour l'entreprise sont la capacité à mobiliser les salariés autour d'une cause commune, ainsi qu'un impact à long terme sur sa réputation. Dans ce type de relation, le mécène et l'association conservent une très grande souplesse, car elle implique peu les deux acteurs.

Innovation sociétale

Création de solutions innovantes pour répondre à des fragilités et/ou des enjeux du territoire

Cette catégorie met l'accent sur la capacité des associations à inventer de nouvelles solutions pour répondre à des besoins non encore pourvus sur les territoires, notamment en faveur des publics fragiles. Les entreprises peuvent mettre leur capacité d'industrialisation au service de l'association pour l'aider à déployer à grande échelle une innovation sociétale. Ils inventent alors ensemble les modalités d'essaimage, voire de déploiement, adaptées.

Coopération économique

Contribution de chacun des partenaires à une offre commune

L'objectif est la contribution de chacun des partenaires à une offre commune. Historiquement développée par les ONG internationales et les grandes entreprises dans les pays en voie de développement au cours des années 1990, la coopération économique émerge aujourd'hui en France, par exemple au travers des réponses communes aux appels d'offres des collectivités territoriales.

Pratiques responsables

Apports de savoir-faire de l'association à l'entreprise

L'association contribue à l'amélioration des pratiques de l'entreprise et l'aide à conduire le changement nécessaire dans le cadre d'une démarche de responsabilité sociétale. L'entreprise bénéficie ainsi du domaine de compétences de l'association (environnement, handicap, insertion…).

REGARDS CROISÉS SUR L'ÉVALUATION DES PARTENARIATS

Dans un contexte en profonde mutation, les partenariats entre associations et entreprises constituent une réponse innovante aux enjeux des organisations et des territoires. **Evaluer l'utilité sociétale d'un partenariat est un enjeu majeur pour les entreprises et les associations impliquées**. Cela permet aux partenaires de :

- Rendre compte de l'effet de levier produit par le partenariat ; ce que leur réponse conjointe apporte à la problématique de société pour laquelle ils se mobilisent,
- Identifier et valoriser la contribution du partenariat pour leurs organisations respectives,
- Se doter d'un outil d'aide à la décision précieux pour la poursuite de leur action,
- Mobiliser d'autres acteurs pour développer les réponses adaptées aux besoins de la société.

Afin de connaitre les enjeux perçus et les pratiques des entreprises et des associations en matière d'évaluation des partenariats, Le RAMEAU a mené au premier trimestre 2015 une étude sur le regard croisé d'un panel d'associations et d'entreprises. Cette étude a été rendue publique le 22 mai 2015. A cette occasion, un référentiel sur l'évaluation de l'utilité sociétale des partenariats a aussi été publié afin de partager le retour d'expériences de 5 ans d'expérimentations sur une méthode innovante d'évaluation partenariale.

L'étude et le référentiel sur l'évaluation sont disponibles sur le site du RAMEAU www.lerameau.fr

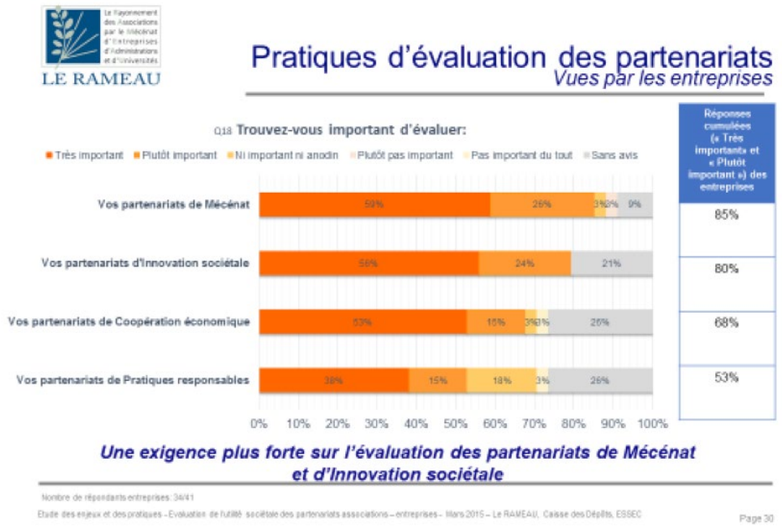

[1] *Source : ARPEA Entreprises & Territoires, Comisis, 2011. Etude en cours de réactualisation, résultat attendu 2ème semestre 2015.*

[2] *Source : ARPEA Associations, CPCA-Comisis, 2010. Etude en cours de réactualisation, résultat attendu 2ème semestre 2015.*

[3] *Ces quatre catégories de partenariats sont issues des travaux de recherche appliquée du RAMEAU basés sur une étude de plus de 350 cas pratiques de partenariats*

© Association Le RAMEAU – 1, allée Charles V – 94300 Vincennes –Tél 01-53-66-99-70 - www.lerameau.fr

SIMPLY MARKET
Magasin Garibaldi à Lyon

Simply Market, enseigne de supermarchés de Groupe Auchan, est présent en France depuis 2009 avec plus de 300 supermarchés. Simply Market garantit du frais, du pas cher et développe une vraie proximité avec ses clients en s'engageant localement auprès de collectivités, d'associations et de producteurs. Le magasin Simply Market Lyon Garibaldi emploie plus de 70 salariés.

GENÈSE du partenariat

En 2010, suite à une mise en réseau d'une salariée du Magasin Simply Market et de la directrice de l'association Olivier des Sages, une première phase pilote de collecte des denrées a été mise en place permettant l'organisation de repas solidaires. Dans un second temps, les premières distributions ont été organisées gratuitement sous forme de panier.

En 2011, l'activité de distribution de paniers s'est développée et un forfait de 2,5€ a été mis en place pour couvrir la prestation de livraison des denrées du magasin à l'association . Ce format, préalablement prise en charge par des bénévoles, avait montré ses limites et à nécessité une professionnalisation du transport notamment pour respecter les conditions de transports de denrées alimentaires (ligne du froid, traçabilité…).

L'association a de manière complémentaire été soutenue par la Fondation Simply Market.

OLIVIER DES SAGES
Accompagner les aînés

L'association l'Olivier des Sages a pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées, femmes et hommes de 55 ans et plus, notamment issues de l'immigration, en proposant des lieux de socialisation – les K-fés sociaux -, de citoyenneté, d'ouverture et de mixité sociale.

L'association emploie 4 salariés et 1,7 ETP dans le cadre du dispositif de travail d'intérêt général.

OBJECTIFS du partenariat

Apporter une aide alimentaire aux personnes démunies

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Développer une action répondant aux besoins sociaux locaux

Témoignage recueilli par pro bono lab

Le mécénat

Soutiens variés de l'entreprise aux projets associatifs ou à des projets précis

Chaque matin, les salariés du magasin Simply Market Garibaldi à Lyon mettent de côté et trient les produits en date limite de consommation (DLC) et en date limite d'utilisation optimale (DLUO) afin de les donner à l'association Olivier des Sages. Cette dernière les valorise dans le cadre de son axe solidarité notamment en organisant 2 fois par semaine des distributions auprès des personnes les plus démunies.

Les salariés du magasin partagent leurs compétences professionnelles auprès des permanents (salariés et bénévoles) de l'association afin de leur transférer savoir-faire et bonnes pratiques sur différents métiers (comptabilité, gestion des stocks, aménagement du magasin, achalandage des rayons…).

ACTIONS MENÉES

Mécénat en nature de denrées collectées et triés par les salariés de Simply Market :
- Distribution des denrées par les bénévoles de l'association Olivier des Sages
- Organisation (entre autres) d'ateliers de cuisine et de repas solidaires à partir des produits collectés

Mécénat financier permettant de développer 2 projets structurants

Mécénat de compétences permettant le transfert de savoirs faire et d'expertise des salariés du magasin aux permanents de l'association

Un partenariat vivant initié entre l'entreprise et l'association avec une forte implication des collaborateurs :

- Fierté d'appartenance à l'entreprise
- Valorisation des compétences et expériences des collaborateurs
- Enrichissement de leurs expériences à travers une nouvelle fonction solidaire
- Implication dans le cadre de leur travail dans la mission sociale d'une association

Enrichi par le soutien de la Fondation Simply « le goût du partage » via le soutien de 2 projets structurants :
- En 2011 : Education santé nutrition (organisation de débats autour des thématiques nutrition et bonne alimentation/prévention santé/budget, organisation de repas festifs…)
- En 2015 : Evolution de l'axe solidarité avec la création d'une épicerie sociale et solidaire (mécénat financier permettant l'acquisition de mobilier et mécénat de compétences par les salariés du magasin pour l'aménagement et l'organisation du local)

Une convention de partenariat a été établie afin de préciser les engagements de l'association et de l'entreprise.

RÉSULTATS

39840 kg de denrées collectées

6 000 paniers (correspond à un sac cabas de supermarché) distribuées en 2014

702 personnes bénéficiaires au sein de 390 foyers

2 distributions par semaine mises en place par l'association

Les pratiques responsables

Contribution des associations à l'évolution des pratiques de l'entreprise

SITA DEEE
SUEZ Environnement

Site DEEE de Sita Recyclage, filiale de Suez Environnement, est une entreprise spécialisée dans la collecte et déconstruction des déchets d'équipement, électriques et électroniques (DEEE) et fin de vie : dépollution et valorisation.

ENVIE
Rhône-Alpes

Envie Rhône-Alpes est un groupement d'entreprises sociales de l'insertion par l'activité économique spécialisé dans :

- La collecte et traitement des déchets d'équipement, électrique et électroniques
- La rénovation et vente d'appareils électroménagers.

GENÈSE du partenariat

En 2009, dans le cadre d'une réponse à appel d'offres , SITA DEEE, filiale de Suez Environnement a proposé à ENVIE d'intervenir sur leur site de Feyzin pour traiter les écrans, sur place, avec des personnes en insertion encadrées par l'association ; cette coopération économique permettait de répondre, sous forme de sous-traitance, à la clause d'insertion du marché.

Trois ans plus tard, l'unité de production d'ENVIE a réintégré son site à Villeurbanne. Ce partenariat s'est cependant poursuivi et développé ; il permet à l'entreprise SITA de renforcer ses pratiques responsables, dans le domaine de l'environnement, de l'insertion et du recrutement/RH.

OBJECTIFS du partenariat

Réduire l'impact de l'homme sur l'environnement en éliminant les déchets polluants et en recyclant les déchets valorisables.

Favoriser l'économie circulaire et le développement durable.

Donner l'opportunité à des salariés en insertion de se professionnaliser dans des métiers liés à l'environnement et de trouver un emploi durable dans une entreprise traditionnelle

Témoignage recueilli par aeh Les ateliers de l'entrepreneuriat humaniste

L'entreprise SITA du site de Feyzin traite conjointement avec ENVIE (site industriel de Villeurbanne) une partie de la collecte et du recyclage des déchets électroniques du Grand Lyon. Ce choix industriel permet la mise en œuvre de synergies industrielles et sociales en fonction des domaines de spécialisations et d'expertises respectifs, notamment la création de postes en insertion. De plus, SITA est en mesure de recruter des personnes formées aux métiers du traitement des DEEE grâce à leur parcours d'insertion chez ENVIE.

L'entreprise SITA s'appuie ainsi sur une double expertise d'ENVIE : recyclage des écrans et aide au recrutement de salariés motivés et ayant acquis une compétence dans des métiers souvent dévalorisés où les difficultés de recrutement sont réelles. L'entreprise sociale ENVIE crée ainsi de la valeur par l'inclusion (sociale et économique).

ACTIONS MENÉES

Sous-traitance de la collecte, du démontage et du recyclage des écrans (téléviseurs, ordinateurs) par SITA auprès d'ENVIE.

Présentation, par Envie, de candidats à des postes salariés (opérateurs…) sur le site de SITA (Feyzin)

Recrutement, par SITA, de salariés professionnalisés par ENVIE dans les métiers de traitement des déchets électriques, électroniques et d'équipement.

Consolidation des parcours professionnels en transformant le plus possible de CDD en CDI.

D'une action de sous-traitance à une réponse RH

L'entreprise SITA rencontre des difficultés de recrutement car les métiers de traitement des déchets n'attirent pas ; ils véhiculent une mauvaise image, en décalage avec les conditions de travail réelles. L'entreprise est souvent contrainte d'avoir recours à l'intérim mais beaucoup de candidats sont peu motivés et n'ont en général jamais travaillé dans cette filière. Le partenariat avec ENVIE permet de palier cette difficulté : les personnes présentées par l'entreprise associative ont les compétences de base nécessaires et répondent aux exigences de l'entreprise Sita (comportement, rythme de travail …) De plus, elles connaissent le métier et sont rapidement opérationnelles. A partir d'une action de sous-traitance (traitement des écrans), le partenariat s'est enrichi d'un apport d'expertise sociale (sourcing par ENVIE) et a permis une évolution réciproque des pratiques en matière de recrutement et GRH, à la fois dans l'entreprise classique et dans l'entreprise associative : accueil et intégration de personnes en situation vulnérable mais aussi réduction de l'intérim et de l'emploi précaire chez SITA ; consolidation et professionnalisation des parcours professionnels des personnes en insertion chez ENVIE et meilleure vision sur les attentes et exigences des employeurs de la filière.

Un partenariat qui évolue peu à peu vers une coopération économique équilibrée

Si ENVIE est actuellement sous-traitant de SITA, les relations évoluent vers des prestations de service réciproques, chacun proposant des expertises et prestations spécifiques et complémentaires dans différentes domaines : logistique, traitement des appareils et DEEE, GRH …

RÉSULTATS

Par an, 2000 tonnes d'écrans sont traités par Envie dans le cadre de ce partenariat; 2000 tonnes de DEEE sont collectés par ENVIE et traités par SITA.

Ce partenariat a aidé à professionnaliser et à industrialiser les process de production d'Envie.

Depuis 2009, ce partenariat a permis la création de 50 postes en insertion chez ENVIE et 6 embauches en CDI par SITA à l'issue du parcours. La politique RH de SITA ouvre la perspective d'une augmentation du nombre d'embauches en CDI de personnes à l'issue de leur parcours en insertion chez ENVIE (sécurisation des parcours).

Les innovations sociétales

Contribution des associations à l'évolution des pratiques de l'entreprise

GoSense s'est appuyé sur la Faf Apridev, association spécialisée dans l'accompagnement et le soutien de personnes aveugles et mal voyantes pour développer une solution innovante d'aide à l'autonomie des personnes en situation de cécité. Finalement la question que GoSense s'est posée est comment se mouvoir sans voir ? Ainsi, grâce au partenariat développé entre ces deux acteurs, l'application de la société GoSense et a été validée par les parties prenantes du domaine et apporte une forte valeur ajoutée sociétale.

ACTIONS MENÉES

Pour répondre à ce problème qui touche à la sécurité et à la santé, à l'orientation et à la localisation des aveugles, GoSense s'est rapproché de la Faf Apridev pour mieux connaître ce handicap et suivre au quotidien les déplacements des personnes aveugles et malvoyantes, tout en se mettant eux-mêmes en situation. L'idée ici pour GoSense a été de sortir de leur référentiel de voyant pour adopter et assimiler celui des aveugles et malvoyants.

Ainsi, durant 2 ans, grâce à des échanges avec l'association, des testeurs (personnes aveugles ou malvoyantes) adhérents de l'association, mais aussi des rencontres avec des experts dans la recherche, dans le déplacement « sans voir », dans le design et le design sonore, l'application a su évoluer en tenant compte des besoins des utilisateurs et des caractéristiques technologiques.

La construction d'un partenariat avec la Faf Apridev est au centre du projet depuis le démarrage. Ce partenariat a permis de connaitre et comprendre finement les attentes, les besoins et les usages des aveugles en termes de mobilité et de sécurité. Il constitue également un relai de prescription pour l'acquisition de clients et un gage de sécurité dans l'acte d'achat pour les aveugles. Deux autres associations spécialisées dans l'accompagnement, le soutien de personnes aveugles et mal voyantes ont pu être associées à cette démarche.

Après deux ans de recherche sur ce projet, de nombreuses rencontres, de co-construction, une confiance réciproque instaurée, GoSense et la Faf Apridev vont officialiser leur partenariat à travers la signature d'une convention. Cette convention constitue un aboutissement du projet (la sortie de l'application mobile fin Juin).

RÉSULTATS

Convention signée entre les 2 partenaires pour acter le travail co-réalisé depuis 2 ans et les perspectives à venir

Commercialisation de l'application mobile d'ici cet été et du produit électronique à fixer sur une canne blanche traditionnelle fin décembre 2015

Déploiement national d'ici 2016

GO SENSE

SAS créée en janvier 2015 par deux associés :
- François BIROT en charge de la conception de la technologie et des différents prototypes.
- Hugues DE CHAUMONT en charge des partenariats avec les associations spécialisées, avec les aveugles, et de la mise en place de la politique commerciale et marketing.

L'entreprise a créé une offre, innovante et communautaire, d'aide à la mobilité pour toutes personnes en situation de cécité.

GENÈSE du partenariat

Les aveugles sont confrontés à de multiples dangers lorsqu'ils se déplacent en milieu urbain. Les accidents, les chutes et les chocs font partis de leur quotidien, avec des conséquences parfois graves. Actuellement, moins de 1% des aveugles utilisateurs de cannes blanches se servent d'un système d'aide au déplacement car les technologies existantes et l'approche de design choisis, par les produits de la concurrence, sont basés sur un fonctionnement binaire à l'image d'un radar de recul, mais aussi très complexe à utiliser car trop de retours difficiles à traiter par l'utilisateur. A côté de cette dimension danger/sécurité, les aveugles et plus généralement les malvoyants sont confrontés à des problèmes d'orientation et de localisation dans le cadre de leurs loisirs, leurs déplacements au quotidien.

FAF APRIDEV

Rhône-Alpes

Association, fondée en 1941, membre de la Fédération des Aveugles et handicapés visuels de France (FAF).

Dirigée majoritairement par des personnes déficientes visuelles, aveugles ou malvoyantes, elle a pour vocation d'œuvrer à la promotion et à l'insertion sociale ou professionnelle des déficients visuels de Lyon et de la région Rhône-Alpes.

OBJECTIFS du partenariat

Appréhender le champ du handicap pour mieux répondre aux besoins des personnes

Apporter un produit innovant facilitant l'autonomie des personnes déficientes visuelles dans leur déplacement

Témoignage recueilli par

Rhône Développement Initiative
MEMBRE DES RÉSEAUX FRANCE ACTIVE initiative france

La coopération économique

Contribution des associations à l'évolution des pratiques de l'entreprise

COURRIERS RHODANIENS

PME familiale implantée à St Peray (Ardèche)

Autocariste pluridisciplinaire spécialisé dans le transport scolaire et l'exploitation de lignes régulières sur des réseaux mais aussi une activité plus spécifique comprenant le transport pour des congres, le transport par minibus/minicar et le tourisme d'affaires

L'ENTREPRISE ECOLE

Créé en 1998, l'association a pour vocation la requalification sociale et professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi en utilisant comme support des activités économiques . Depuis 2004, elle est conventionnée « Entreprise d'Insertion ».

Elle compte entre 80 et 100 salariés en insertion par an et 15 permanents.

Elle développe deux activités :
- le transport de voyageurs
- la propreté et les espaces verts

GENÈSE du partenariat

Depuis 2010, L'Entreprise Ecole et les Courriers Rhodaniens se sont rapprochés pour réaliser des activités de sous traitance mutuelles de transport de personnes. Grâce à ce partenariat, les Courriers Rhodaniens ont pu recruter deux conducteurs que L'Entreprise Ecole leur a soumis. Deux ans plus tard, des collaborations sont envisagées entre ces deux acteurs pour répondre ensemble à des consultations et proposer une offre commune. En 2014 puis en 2015, ils opèrent ensemble auprès de deux nouveaux clients.

OBJECTIFS du partenariat

Contribuer à une économie participant aux enjeux sociétaux à travers l'inclusion des personnes en difficulté

Favoriser l'accès à un parcours professionnel dynamique en apportant de nouvelles perspectives professionnelles dans l'objectif d'accéder à un emploi durable ou à une formation

Témoignage recueilli par

Rhône Développement Initiative — Membre des réseaux France Active, Initiative France

Cette coopération repose sur des motivations économiques et sur une dynamique sociale.

Des réponses conjointes à des consultations sont réalisées pour obtenir de nouveaux marchés.

De plus, le service RH de L'Entreprise Ecole collabore avec les services des Courriers Rhodaniens, dans le cadre de l'accompagnement de ses salariés en étape d'insertion :

- La mise en place d'immersions ponctuelles de ses salariés au sein des Courriers Rhodaniens (EMT)
- Le positionnement de ses salariés sur des offres d'emploi proposées par les Courriers Rhodaniens.

ACTIONS MENÉES

Des réponses communes à consultation

- Une étude action menée par L'Entreprise Ecole et les Courriers Rhodaniens sur la mobilité en Drôme-Ardèche
- La transmission d'un contrat client de L'Entreprise Ecole vers les Courriers Rhodaniens
- La sous-traitance d'une ligne régulière des Courriers Rhodaniens vers l'Entreprise Ecole
- Le recrutement de 2 conducteurs par les Courriers Rhodaniens provenant de l'Entreprise Ecole
- La formalisation d'objectifs insertion pour 2015 en terme de sensibilisation aux contraintes du métier, accueil en stage, entretiens d'embauche

En 2015, L'Entreprise Ecole et les Courriers Rhodaniens s'associent ensemble pour répondre à une consultation de Sanofi pour la mise en place d'une navette dédiée à leurs collaborateurs. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité d'une collaboration menée depuis plusieurs années entre ces deux acteurs. C'est un partenariat « donnant – donnant ».

Grâce à la complémentarité de L'Entreprise Ecole et des Courriers Rhodaniens, une prestation de qualité incluant un volet social peut être apportée. Ce partenariat offre la possibilité de bénéficier d'une part de compétences des Courriers Rhodaniens, un grand groupe disposant d'un parc de véhicules adaptés et d'une expertise relative à cette prestation et d'autre part de la plus value sociale de L'Entreprise Ecole.

Les Courriers Rhodaniens peuvent ainsi répondre à des appels d'offres incluant la clause d'insertion. L'Entreprise Ecole se sent quant à elle mieux armée pour négocier avec un partenaire de poids.
A cela s'ajoute la dimension sociale qui permet à des personnes en insertion formés à L'Entreprise Ecole de se voir proposer un emploi durable aux Courriers Rhodaniens.

RÉSULTATS

Activité économique supplémentaire pour les deux acteurs

Facilitation des parcours professionnels des conducteurs par les Courriers rhodaniens :
- Accueil de 5 conducteurs de L'entreprise Ecole en EMT (stage d'Evaluation en Milieu de Travail),
- Recrutement d'au moins un conducteur issu de L'Entreprise Ecole en contrat de professionnalisation
- Entretien d'embauche pour chaque conducteur diplômé, envoyé par L'entreprise école, et retour sur le déroulé de l'entretien
- Organisation 2 fois par an d'une visite du dépôt des Courriers Rhodaniens de Mions et échange avec les professionnels du site (responsable d'exploitation et un conducteur) pour la découverte du métier, de ses avantages et inconvénients.

Les intervenants

Lors de la Rencontre : Partenariats entreprises / associations : réalité, utilité, bénéfices
8 juin 2015 à la Métroploe de Lyon

Cécile Dupré La Tour

Responsable du labo régional des partenariats

Dès la sortie de ses études, Cécile s'implique auprès d'institutions de micro-finance en Inde et au Mexique. Elle s'intéresse aux nouveaux modèles à la croisée du social et du business. Avec l'équipe d'Alsace Active, elle crée un pôle spécialisé dans les alliances entre entreprises et associations qui devient en 2012 le labo régional des partenariats. Cécile et l'équipe du labo ont la conviction que ces coopérations entre acteurs accélèrent l'impact des entrepreneurs sociaux et transforment les entreprises pour en faire des acteurs de changement.

Le labo régional des partenariats met en relation entreprises et associations en Alsace pour innover collectivement avec les acteurs du territoire et répondre ensemble à des enjeux sociétaux locaux.

Objectifs :

- Ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour les organisations
- Favoriser les partenariats gagnant/gagnant sur le territoire
- Contribuer à la co-construction du bien commun

www.lelabo-partenariats.org

Catherine Zuber

Conseillère régionale d'Alsace

Élue conseillère régionale d'Alsace depuis 2004, Catherine ZUBER a été adjointe au Maire de Strasbourg en charge de l'Insertion et de l'Action Sociale de 2001 à 2008, et est conseillère municipale et communautaire de Strasbourg depuis 2008. A la Région Alsace, elle a comme responsabilité la politique de la jeunesse et celle de l'Economie Sociale et Solidaire

Son parcours professionnel est riche et l'a menée sur des chemins variés (gestion d'entreprise, engagements associatifs divers).Elle croit en la responsabilité de chacun dans l'écriture de notre avenir à tous. Catherine est une élue, une femme et une grand-mère engagée ... qui agit pour contribuer à transmettre à nos enfants et petits-enfants une société digne et fraternelle.

David Kimelfeld

1er Vice-président de la Métropole de Lyon

Pudi cum ipsanda dolorum ati dolupta quiat porepudae res everspe rchici ut estis cus nus utatia dolorempeles audity.

Re nossimil et quam re velecte ndande nam volorupta nusdae comnima ipicten imagnisit, vollitaessit experovid molorunt lia es volorit eturiam enihillam. Am, comnim este nimus, cus dundi rercia conseria nonsequae nonsequi corati optassi reptate mporporem quo quasita volores truptatur, quam ut laborest, sitatur?

Erum quam rerem experis et fugiat.

nusdae comnima ipicten imagnisit, vollitaessit experovid molorunt lia es volorit eturiam enihillam. Am, comnim este nimus, cus dundi rercia conseria nonsequae nonsequi corati optassi reptate mporporem quo quasita volores truptatur, quam ut laborest, sitatur?

Erum quam rerem experis et fugiat.

Charles Benoît Heidsieck

Président-fondateur du Rameau

Fondé en 2006, ce laboratoire de recherche appliquée sur les alliances innovantes au service du bien commun est à la fois un Observatoire national, un centre d'expérimentations ainsi qu'un lieu de réflexions prospectives.

Marié et père de deux enfants, il est engagé depuis plus de 30 ans dans le secteur associatif.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESLSCA), Charles-Benoît HEIDSIECK a débuté sa carrière dans des Maisons de Vins en France et en Angleterre, avant d'évoluer vers le conseil en stratégie.

Le RAMEAU : Lorsque humanisme et efficacité se rencontrent !

Le RAMEAU a pour objectif d'éclairer les organisations sur le mouvement de co-construction entre « mondes différents », en premier lieu entre les associations et les entreprises. Laboratoire d'innovations partenariales, il est à la fois un observatoire national, un centre d'expérimentations et un lieu de réflexions prospectives.

Créé en 2006 sous statut associatif d'intérêt général, Le RAMEAU s'appuie sur une démarche de terrain (expérimentations + études + mises en débat prospectif « paritaire ») qui a permis d'identifier 3 besoins : comprendre l'écosystème, apprendre à co-construire et inventer des solutions à la hauteur des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux de ce début de XXIème siècle.

Les programmes de recherche sont menés en partenariat avec un cercle de 30 acteurs de référence, notamment la Caisse des Dépôts, le MEDEF, le Mouvement Associatif et Syntec Conseil en Management.

www.lerameau.fr

Ressources documentaires

Compilation par Cécile Dupré La Tour

Guide Partenariats Stratégiques ONG - Entreprises

En 6 ans, même si la confrontation entre ONG et entreprises n'a pas disparu, ces deux acteurs sont aujourd'hui dans une logique de concertation, voire de co-construction pour faire émerger ensemble des solutions innovantes. Leur objectif est de répondre tant aux enjeux de Société qu'à leurs propres défis. L'ORSE et Le RAMEAU ont décidé de publier une nouvelle version du guide qui tient compte de ces mutations. Il montre en particulier comment l'innovation sociétale s'intègre au cœur de cette transformation. Ce guide s'accompagne de 12 fiches de cas venant illustrer la diversité des modèles de coopération ainsi que des périmètres d'actions et des acteurs impliqués. Ce premier panel d'exemples sera enrichi régulièrement. Ces « 13 études de cas de partenariats associations – entreprises » sont disponibles sur l'Infothèque, rubrique partenariat entreprises / associations.

Auteur : **ORSE - Le RAMEAU**
Année : **2012**

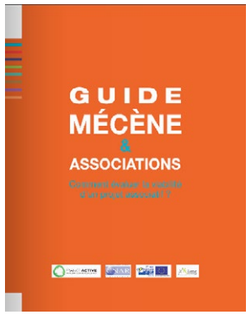

Guide : Mécène & Associations, comment évaluer la viabilité d'un projet associatif

Ce guide réalisé par France Active, en partenariat avec IMS-Entreprendre pour la Cité, est destiné à toutes les personnes en charge de l'étude des dossiers de mécénat, qui souhaitent avoir une lecture de la situation financière et du modèle économique des associations soutenues, comprendre les différents documents comptables et financiers, et leurs principaux indicateurs, et mieux appréhender les différents besoins de financement des associations et connaître les modalités d'intervention des différents partenaires.

Auteur : **France Active**
Année : **2012**

Référentiel : les partenariats associations-entreprises

Ce référentiel est à destination des associations désireuses de développer leurs partenariats avec des entreprises. Articulé en 6 chapitres, l'ouvrage propose notamment un panorama des enjeux liés aux partenariats solidaires, une typologie des partenariats existants ou encore des conseils pour des partenariats réussis. Fiches méthodologiques et illustrations concrètes viennent agrémenter la publication pour faciliter la démarche de partenariat et en faciliter la mise en œuvre.

Auteur : **CHORUM - CIDES et Le RAMEAU**
Année : **2011**

Achats privés socialement responsables et IAE

Cette étude réalisée par l'Avise livre de nombreuses clés de compréhension et d'action pour les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) souhaitant mieux se positionner face aux démarches d'achats socialement responsables des acteurs privés.

Auteur : **Avise**
Année : **2015**

Mécénat de compétences : comment engager les actifs ?

L'engagement associatif a été déclaré Grande cause nationale 2014. Pour mieux connaître cette nouvelle facette de l'engagement des actifs dans le monde associatif, Admical et Pro Bono Lab ont lancé la première enquête sur le mécénat de compétences en France. Les résultats de l'enquête et les témoignages d'entreprises engagées confirment le dynamisme du mécénat de compétences et son fort potentiel de développement.

Auteur : **Admical & Pro Bono Lab**
Année : **2014**

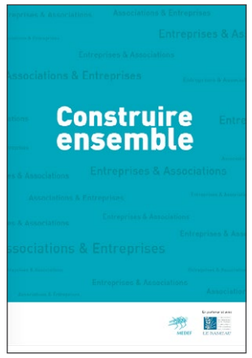

Construire ensemble

La coopération entre entreprises et associations (E & A) est de plus en plus considérée comme un moyen efficace pour contribuer à la fois aux besoins des parties concernées et aux enjeux de bien commun. Encore faut-il savoir comment s'y prendre.

L'objectif est d'éclairer les entreprises sur les enjeux des partenariats entreprises / associations, et de répondre aux interrogations des entreprises souhaitant établir un partenariat avec une association

Auteur : **Le MEDEF et le RAMEAU**
Année : **2013**

Les partenariats multi-acteurs, quels enseignements ?

Cette note présente une typologie des différentes modalités de coopération entre acteurs publics, privés et solidaires : concertation, subvention, investissement, prestation de services, modèle hybride.

Auteur : **Convergences 2015**
Année : **2012**

Source de la bibliographie : www.mecenova.org ; www.avise.org

Les co-organisateurs

ADMICAL
Carrefour du mécénat

Association reconnue d'utilité publique, Admical contribue depuis plus de 40 ans au développement de toutes les formes de mécénat (financier, en nature, en compétences) et dans tous les domaines de l'intérêt général (culture, solidarité, santé, environnement, sport).

Les partenariats entreprises/associations au service de l'intérêt général sont au cœur de ses réflexions et de ses activités. En constante évolution depuis une dizaine d'années, ils contribuent parfois à l'innovation sociale, considérée comme une dimension du mécénat au service des causes d'intérêt général soutenues. Elle peut être orientée sur la finalité (développement d'initiatives dites socialement innovantes) ou sur le processus (action collective et ascendante). Les mécènes contribuent à l'innovation sociale en soutenant en priorité les phases d'émergence et d'expérimentation de projets éligibles au mécénat dans une optique d'anticipation (besoin émergent) ou de réparation (besoin avéré).

Pour les entreprises mécènes, intégrer l'innovation sociale dans ses partenariats, c'est réaffirmer la possibilité de prendre des risques dans un contexte où le mécénat doit toujours faire preuve de plus d'efficacité. C'est aussi porter un regard nouveau et différent sur des problématiques ou des personnes qui font l'objet de la cause d'intérêt général soutenue.

Le mécénat de l'innovation sociale peut irriguer au-delà de l'entreprise, jusque dans la sphère publique. Il contribue ainsi à des objectifs fixés par les politiques publiques ou peuvent se placer dans un rôle de précurseur par rapport à ceux-ci, en étant force de proposition.

Nicole Guidicelli, correspondante Rhône Alpes nicole.guidicelli@free.fr **www.admical.org**

ATELIERS DE L'ENTREPRENEURIAT HUMANISTE

Les AEH sont un réseau de compétencesvenant en appui aux entrepreneurs et managers pour qui performance économique et développement humain ne sont pas antinomiques. L'association co-créée à Lyon en 2013 par Habitat et Humanisme et l'Université catholique regroupe des personnes, citoyens, dirigeants et managers issus du monde de l'entreprise, des coopératives, des associations, des collectivités et des organisations professionnelles, de la recherche et du conseil.

Cet espace de travail ouvert et coopératif où chacun est à la fois bénéficiaire et contributeur, vise à promouvoir et mettre en pratique les valeurs humanistes au sein des entreprises et des organisations. Des ateliers, expérimentations, échanges de pratiques, conférences sont co-construits avec les personnes impliquées.

Avec le Centre de recherche en entrepreneuriat social (CRESO) de l'Université catholique, les AEH proposent ainsi un lieu de sensibilisation et d'innovation aux entrepreneurs de Rhône-Alpes en recherche d'une cohérence entre leur visée humaniste et leur action entrepreneuriale au service de ''l'Homme''et du Bien commun. Le développement des partenariats entre entreprises et associations est l'un des moyens pour incarner ce principe.

Dans cet axe, les AEH se sont donnés plusieurs objectifs :

- Promouvoir et valoriser les liens existants entre entreprises et associations, donner envie d'essaimer et d'inventer de nouvelles formes de coopération,

- Donner à voir les complémentarités d'acteurs impliqués (entreprises, associations, collectivités) qui oeuvrent, peu ou prou, à ce rapprochement en identifiant les intérêts (bien compris) de chacun,

- Enfin, accompagner les entreprises (conventionnelles et associatives) pour ces coopérations aient un impact positif en termes de management/RH, de dialogue avec les parties prenantes, de performance globale et d'innovation sociale.

Nathalie Brabant, Déléguée Générale, nbrabant@les-aeh.org **www.les-aeh.org**

PRO BONO LAB
Osez l'innovation citoyenne !

Laboratoire de recherche et d'action qui a pour mission le développement du pro bono.

Du latin *pro bono publico* ("pour le bien public"), le pro bono désigne l'engagement de volontaires qui mettent gratuitement leurs compétences professionnelles au service d'une personne physique ou morale qui n'a pas les moyens d'y accéder ou qui poursuit un but social. En France, le pro bono prend la forme de missions de bénévolat de compétences ou de mécénat de compétences.

Présente en Rhône-Alpes et en Île-de-France, l'association Pro Bono Lab réunit des volontaires, des associations et des partenaires et les accompagne pour réaliser des Missions Probono en stratégie, marketing, finance, communication, RH et autres domaines de compétences professionnelles.

Depuis 2011, Pro Bono Lab a réuni près de 2000 volontaires professionnels, pour réaliser 200 Missions d'accompagnement au service de 180 associations. De part son action Pro Bono Lab contribue à développer les coopérations entre associations et entreprises notamment lors de la mobilisation de compétences de salariés pour contribuer à accompagner la professionnalisation des associations.

Pro Bono Lab est soutenue par la Région Rhône-Alpes pour promouvoir les différentes formes de partenariats entre les associations et les entreprises dans le cadre du contrat sectoriel économie sociale et solidaire 2014-2016.

Nicolas Klein, Responsable Rhône Alpes, nicolas@probonolab.org **www.probonolab.org**

RHÔNE DEVELOPPEMENT INITIATIVE

Membre des réseaux nationaux Initiative France et France Active, Rhône Développement Initiative accompagne et finance des projets créateurs d'emplois sur le département du Rhône depuis plus de 20 ans. RDI participe ainsi à dynamiser le territoire par la création de richesses économiques dans le cadre de l'économie de proximité.

RDI soutient l'entrepreneuriat et l'Economie Sociale et Solidaire en proposant des solutions d'accompagnement et de financement adaptées. Ces interventions sous forme de prêt et de garanties sur emprunt bancaire doivent permettre de faire levier sur les autres financements (bancaires, collectivités, fondations). En complément, RDI développe des actions d'accompagnement avec pour finalité de favoriser la pérennité des projets.

Depuis l'origine, ce sont 2 700 entreprises et 230 entreprises solidaires financées ainsi que 800 associations accompagnées dans le cadre d'une démarche individuelle ou collective.

Convaincus que le rapprochement entre ces 2 acteurs peut constituer une ressource stratégique pour les associations et un levier de performance pour les entreprises, RDI participe à l'animation du territoire par la sensibilisation des acteurs économiques, par la mise en place d'expérimentation et par la mise en relation des acteurs économiques.

Armelle Martin, Directrice, amartin@rdi.asso.fr **www.rdi.asso.fr**

LES PARTENAIRES

La Métropole de Lyon soutient l'ESS comme une composante essentielle du développement économique du territoire.

GRANDLYON la métropole

La Région Rhône Alpes accompagne le changement de cap et d'échelle de l'ESS, pour asseoir sa notoriété et contribuer pleinement au développement humain et économique des territoires et de la région.

RhôneAlpes Région

le labo PERSPECTIVES ET PARTENARIATS D'AVENIR

Le Rayonnement des Associations par le Mécénat d'Entreprises d'Administrations et d'Universités LE RAMEAU

Merci !

LES AMBASSADEURS

Merci à eux de nous avoir aidé à relayer cette initiative dans leurs réseaux :

CCI Lyon, CJD Rhône Alpes, CRESS Rhône Alpes, Direccte Rhône Alpes, Entrepreneurs d'Avenir, MEDEF Lyon Rhône, MOUVES, Réseau Entreprendre, Ville de Lyon.

Imprimé par Grand Lyon Métropole
Juin 2015